

Monsieur Jean-Vincent Loir
 Agence : Saint Malo St Servan
 Ligne Directe : 025 745 0170
 Email : jean-vincent.loir@bpggo.fr

N° Etude : 8427633

Saint Malo St Servan, le 18/12/2025

Nous vous remercions d'avoir sollicité la BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST pour l'étude de votre projet professionnel. Compte-tenu des éléments que vous nous avez fournis, nous avons le plaisir de vous présenter ci-après notre proposition de financement, sous réserve de l'accord définitif de notre établissement.

Emprunteur(s)

La société SAS NEWCO 35 dont le siège social est à Place De L Hermine 35400 ST MALO représentée par :

Récapitulatif de votre Projet

Votre Projet	Achat - Batiments
Montant du projet	4 000 000,00 EUR
Frais de dossier	3 900,00 EUR
Montant de l'apport	603 900,00 EUR

Notre proposition de Financement

Prêt équipement	
Montant du financement	1 601 563,00 EUR
Durée de financement	180 mois

Détail du Prêt équipement - 1 601 563,00 EUR								
N°	Palier(s)	Durée (mois)	Périodicité	indice	Marge sur indice (%)	Taux (%)	Echéance (*) hors assurance(s) groupe (EUR)	Echéance (*) avec assurance(s) groupe (EUR)
1	Echeance constante	180	Mensuelle			4,500	12 251,85	

(*) Première échéance du palier

Les éventuels besoins court terme liés à votre projet feront l'objet d'une proposition de financement complémentaire.

Assurance(s) Emprunteur(s)

L'assurance des emprunteurs vous couvre en cas de survenance de certains événements comme le **Décès**, la **Perte Totale et Irréversible d'Autonomie**, l'**Invalidité Permanente Totale** (66 à 100%), l'**Incapacité Temporaire Totale**, en prenant en charge tout ou partie des échéances de vos crédits.

Prêt équipement - 1 601 563,00 EUR			
Assureur	Garanties couvertes	Personne assurée	Quotité assurée
bpce	Assurance Déléguée Décès Perte Totale et Irréversible Autonomie et Incapacité Temporaire	M GONZAGUE LEGOFF	100,00 %

Garantie(s)

Caution Solidaire de M GONZAGUE LEGOFF né(e) le 09/12/1977 à LAMBALLE, Union libre, demeurant 2 RUE DE LA CORBINIERE 35400 ST MALO, à hauteur de 400 390,75 EUR .

La présente proposition est subordonnée aux réserves d'usage, notamment :

- de l'exactitude des déclarations relatives à la situation financière et juridique de l'emprunteur et le cas échéant, de la caution,
- de l'absence de dégradation de la note Banque de France, d'incident de paiement et d'inscription à l'un quelconque des fichiers Banque de France,
- de la régularisation des garanties envisagées,
- de l'acceptation de l'assurance emprunteur,
- de l'absence d'obstacle juridique susceptible d'empêcher la régularisation du contrat.

Nous vous informons que cette proposition a une durée de validité de 15 jours et reste soumise à l'accord définitif de notre établissement.

Si cette proposition vous convient, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter afin de poursuivre l'instruction de ce dossier.

En espérant avoir répondu à votre attente et restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Jean-Vincent Loir